



Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)



Service public fédéral Finances (SPF Finances)

Produit statistique

Indicateurs liés à l'affectation du sol (plan de secteur)

Cette fiche concerne les indicateurs qui informent sur l'affectation du sol (plan de secteur), à savoir :

- Part de la superficie communale affectée à l'habitat au plan de secteur
- Taux d'offre foncière potentielle pour l'habitat au plan de secteur

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	Direction Recherche et Evaluation
<i>Prénom</i>	Julien
<i>Nom de famille</i>	CHARLIER
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	j.charlier@iweps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 467
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clé</i>	Affectation du sol, plan de secteur, occupation/utilisation du sol, offre foncière, disponibilités foncières, terrains non urbanisés, zones urbanisables
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : STM 1.2. Utilisation du sol et urbanisation et 1.3. Structuration du territoire Taxinomie Statbel : 3.3.01. Environnement
<i>Unité statistique - Titre</i>	
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	
<i>Population statistique - Description</i>	
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie
<i>Couverture temporelle</i>	À partir du 01/01/2012
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	01/01/2012
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	NA

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données non confidentielles
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweps.be) et sur la page « OFFRE FONCIÈRE POUR L'HABITAT AU PLAN DE SECTEUR » du site de l'IWEPS https://www.iweps.be/indicateur-statistique/potentiel-foncier-zones-dhabitat-plan-de-secteur/
<i>Périodicité</i>	

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be) et sur la page « Potentiel foncier en zones d'habitat au plan de secteur » du site de l'IWEPS https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/potentiel-foncier-zones-dhabitat-plan-de-secteur/
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	<p>Un document méthodologique décrivant la façon dont est calculé le taux d'offre foncière potentielle pour l'habitat est disponible sur la page : https://www.iweeps.be/wp-content/uploads/2019/02/NoteMethodologiqueTNUZU_IWEPS_ODT_v2019_1.pdf</p> <p>Une fiche descriptive du plan de secteur vectorielle est disponible à cette adresse sous l'intitulé « Plan de secteur en vigueur (version coordonnée vectorielle) » : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/site/directions/dgeo/geomatique/inventairedata</p>
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	

10. Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	

11. Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	<p>Le Plan de secteur a pour vocation la planification régionale du sol en matière d'aménagement du territoire. La version numérique vectorielle du plan de secteur est réalisée sur base de la version papier originale (les minutes sur fond de plan au 1/10.000), intégrant la légende actuellement en vigueur ainsi que les révisions définitives (modifications partielles). L'échelle de référence étant le 1/10.000 - (1mm représente 10m terrain !), il n'est donc pas conçu pour une utilisation à l'échelle d'un référentiel parcellaire. Par conséquent, toute possibilité de croisement (analyse spatiale) entre le Plan de Secteur vectoriel et les limites parcellaires est à interpréter avec prudence.</p> <p>Concernant les données du cadastre, voir fiche de métadonnées sur « Indicateurs liés à l'utilisation du sol – source cadastrale »</p>
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité

<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	Entre entités wallonnes
-------------------------------------	-------------------------

13. Comparabilité

Comparabilité - Dans le temps Au 1^{er} juin 2017, la législation concernant l'affectation du sol en Wallonie (plan de secteur) a été modifiée : le Code de Développement Territorial (CoDT) a remplacé le CWATUP. Ce changement a eu un impact sur la définition des zones urbanisables et non urbanisables du plan de secteur mais aussi sur l'intégration de certaines dispositions révisant ce dernier. Toutes les modifications liées à ce changement de législation sont explicitées dans la note suivante : https://www.iweeps.be/wp-content/uploads/2019/02/NoteMethodologiqueTNUZU_IWEPS_ODT_v2019_1.pdf
Elles impliquent une rupture des données entre le 01/01/2017 et le 01/01/2018, les superficies des zones du plan de secteur ayant pu être modifiées suite à ce changement de législation. Les superficies concernées restent cependant relativement faibles.

Comparabilité - Sectorielle

Comparabilité - Autre

14. Cohérence

Cohérence - Interne

Cohérence - Entre domaines

15. Coûts et charges

Coût interne

Coût externe

16. Révision des données

Révision des données – Politique Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.

Révision des données – Pratique

17. Traitement statistique

Données de base - Enquêtes NA

Données de base - Données administratives **FICHER(S)** : données géographiques - plan de secteur en vigueur (version coordonnée vectorielle)
FOURNISSEUR(S) :
SPW-DGO4-DAU-Géomatique
Contact : données téléchargeables en ligne
FICHER(S) : données géographiques - CADMAP et extraits de la matrice cadastrale (nature)
FOURNISSEUR(S) :
SPF Finances/Administration générale de la documentation patrimoniale (AGDP)
Contact : datadelivery.ivu-cei.patdoc@minfin.fed.be

Données de base - Produits statistiques NA

Fréquence de collecte des données

Collecte des données

Validation des données

Élaboration des données Part de superficie des différentes affectations :
- Croisement des zones d'affectation avec la limite des communes du plan de secteur et des mesures des superficies rapportées à la superficie communale (délimitation du plan de secteur vectoriel).
Taux d'offre foncière potentielle pour l'habitat au plan de secteur :
- Extraction des zones affectées à l'habitat et zones d'enjeu communal au plan de secteur
- Extraction des zones non urbanisées à partir de l'information « nature cadastrale »

17. Traitement statistique

- Croisement spatial des deux informations et mesure des superficies par commune (délimitation du plan de secteur vectoriel)
Pour plus de détails, voir note méthodologique

Ajustement

18. Commentaires

19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Note méthodologique sur les terrains non urbanisés en zones urbanisables (potentiel foncier brut) en Wallonie (Iweps, janvier 2019)	https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2019/02/NoteMethodologiqueTNUZU_IWEPS_ODT_v2019_1.pdf

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de la commune	REFNIS
Entité administrative	Nom de la commune	
Part de superficie communale couverte par les différentes affectations au plan de secteur	En Wallonie, les plans de secteur définissent principalement, par zones, les affectations auxquelles le sol doit être réservé. Le territoire wallon se trouve ainsi entièrement découpé en zones d'habitat, d'activités économiques, de services publics et d'équipements communautaires, zones agricoles, zones forestières, etc. Les activités et implantations qui peuvent être autorisées dans chaque zone sont précisées dans les articles D.II.24 à 42 du Code de Développement Territorial (CoDT). La part de la superficie communale affectée à l'habitat (habitat et habitat à caractère rural) au plan de secteur a été sélectionnée comme indicateur clé. Le fichier de données téléchargeable inclut également les données sur les autres types de zones urbanisables (article D.II.23).	%
Taux d'offre foncière potentielle pour l'habitat au plan de secteur	Il s'agit du rapport entre la superficie des terrains théoriquement disponibles pour l'urbanisation et la superficie des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural et zones d'enjeu communal au plan de secteur.	%